



Avis d'audience

Le 23 avril 2010

Réf. 2010-H-105

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en avril 2010 pour étudier la demande de Cameco Corporation (Cameco) concernant la mine d'uranium de l'établissement minier McArthur River. La mine est située dans le nord de la Saskatchewan

Cameco demande à la Commission l'autorisation d'apporter une modification à son permis d'exploitation de McArthur River. Si la Commission accepte la demande de modification, cela permettrait à Cameco d'avoir une production nominale annuelle de 7 200 000 kilogrammes d'uranium à McArthur, tout en lui donnant la possibilité de produire jusqu'à 900 000 kilogrammes supplémentaires pendant une année donnée afin de compenser les manques de production.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour étudier la demande de Cameco. Le public n'aura pas la possibilité d'y participer. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et Cameco.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et pris une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire de Cameco ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca